

En Haute-Savoie, le préfet assouplit les restrictions sur les centres commerciaux

Depuis deux semaines, le gérant d'un magasin situé dans un grand centre commercial, fermé par décret, menait une grève de la faim pour demander l'ouverture de son commerce.

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 57 minutes,
Mis à jour il y a 48 minutes



Fin janvier, le gouvernement a décidé de la fermeture administrative des centres commerciaux et commerces non alimentaires de plus de 20.000 m2 pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. *STEPHANE DE SAKUTIN / AFP*

Les magasins rattachés à un centre commercial fermé administrativement, mais accessibles par l'extérieur, pourront rouvrir en Haute-Savoie, a annoncé lundi le préfet dans un communiqué. Depuis deux semaines, le gérant d'un magasin de sport situé dans un centre commercial de plus de 20.000 m2, fermé par décret, menait une grève de la faim pour demander l'ouverture de son commerce.

«*C'est un peu une victoire personnelle, après 17 jours de grève*», a réagi lundi auprès de l'AFP le gérant Pierre Bavoux, qui appelait à l'ouverture de son magasin dans une galerie marchande de Publier, près de Thonon-les-Bains, sur les bords du lac Léman. «*C'est malheureux d'en arriver là*», ajoute le commerçant, qui reconnaît avoir «*harcelé*» les services du préfet de Haute-Savoie pour obtenir cette décision.

La préfecture a confirmé auprès de l'AFP que cette situation personnelle a été prise en compte mais qu'il s'agit avant tout d'une «*harmonisation au niveau national*». Pierre Bavoux assure avoir transmis au préfet vendredi un reportage dans lequel des magasins dans des situations similaires aux Sables-d'Olonne (Vendée) avaient eu l'autorisation de rouvrir.

Moins de 10 kg en deux semaines

Le gérant avait prévu «*quoi qu'il arrive*» de stopper sa grève de la faim ce lundi pour raison de santé. Il a perdu 10 kg en deux semaines. Il raconte ne pas avoir quitté son magasin où il dormait depuis le début de son action. S'il salue cette décision, «*le mal est fait*», estime-t-il, car cette fermeture s'ajoute à celle des remontées mécaniques, qui le prive d'une bonne partie de sa clientèle liée au ski alpin. «*Je sais pas comment on va faire pour s'en relever*», ajoute-t-il, pointant du doigt ses concurrents situés en dehors d'une galerie marchande qui ont pu rester ouverts et donc capter sa clientèle.

Fin janvier, le gouvernement avait décidé de la fermeture administrative des centres commerciaux et commerces non alimentaires de plus de 20.000 m² pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.